

Adresse du comité révolutionnaire du district d'Ervy au président et membres de la Convention nationale, lors de la séance du 16 brumaire an III (6 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du comité révolutionnaire du district d'Ervy au président et membres de la Convention nationale, lors de la séance du 16 brumaire an III (6 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 454;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21632_t1_0454_0000_3

Fichier pdf généré le 04/10/2019

tenus; le commerce et les manufactures régénérées; l'agriculture protégée; les talens et les vertus appellés a consolider la Revolution, comme les plus fermes appuis de la liberté; nous nous sommes dit, a l'époque de chacun de ces evenemens et nous ne cessons de répéter : voila des ouvrages dignes de la Convention; a elle seule appartient de montrer tant d'amour pour la patrie, tant d'énergie avec tant de sagesse, tant de courage avec tant de lumieres.

La Convention a été et sera toujours notre point de ralliement, inviolablement attachés aux principes qu'elle a toujours manifestés, et qu'elle vient d'étaler dans la sublime et intéressante adresse au Peuple français, qui entraîne l'admiration de tout coeur né sensible et généreux, nous ne nous séparerons jamais d'elle; ses sentimens seront toujours les nôtres; nos pas se guideront sur les siens; nous lui conserverons cette confiance entière que nous lui avons vouée des le moment de son installation; et en cas d'un pressant danger, nous volerons a son secours.

Voila, citoyens representans, dans la plus exacte sincerité, notre profession de foi, restes fermes et inébranlables a votre poste; continues de faire et d'assurer le bonheur du peuple; c'est a quoi vous invitent les membres du comité révolutionnaire du district de Saint-Flour.

Suivent 8 signatures.

u

[*Le comité révolutionnaire du district d'Ervy au président et membres de la Convention nationale, le 1^{er} brumaire an III*] (58)

Liberté, Égalité.

Citoyens

Votre adresse aux français, est une nouvelle preuve de votre amour pour la patrie; la trame qui veut encore s'ourdir trouvera son ecueil dans l'indivisibilité des véritables Républicains.

Il y avoit longtems que la nature réclamait les droits de l'homme. Elle a été accueillie, vous en etes les plus fermes appuis, et nous jurons de vous seconder jusqu'à la mort.

Jamais il n'y aura de successeur au tiran, dont la société est purgée. La nation en a vaincu les plus grands partisans de l'interieur de la france, et bientôt ceux de l'exterieur. La défiance et les mesures de sureté nous garantiront des emissaires, envelopés d'un voile patriotique que pour nous mieux surprendre.

Robespierre étoit un habile scelerat, il n'a pas échappé a votre justice et a votre sévérité, notre tâche est d'en découvrir les ramifications. Nous la remplirons en ne cessant de vous féliciter et de dire *Vive la Convention*.

Salut et fraternité.

MIGNON, président et 9 autres signatures.

(58) C 324, pl. 1392, p. 22.

v

[*Les citoyens d'Isigny, assemblés au temple, à la Convention nationale, extrait des registres du corps municipal, le 30 vendémiaire an III*] (59)

Legislateurs

C'est au milieu des transports d'allegresse, que vient de nous faire éprouver la lecture de l'adresse au français, que la commune d'Isigny rassemblée au temple pour celebrer la fête de la decade et le triomphe des armées republicaines, a voté avec enthousiasme et par acclamation qu'elle vous adresseroit les expressions de sa reconnaissance.

Ce sont des sentimens que vous y avez tracé et ce sont ceux de tout citoyen sincerement animé du bonheur de sa patrie.

Continuez, Citoyens representans, vos glorieux travaux ne seront pas perdus pour la postérité, et ils vous assurent son admiration.

Pour extrait sincere et conforme.

JARIEL, *maire*, JEAN, *secrétaire*.

w

[*La municipalité et le conseil général de Saint-Chamond à la Convention nationale, s. d.*] (60)

Liberté, Égalité.

Citoyens Representans,

Graces immortelles vous soyent rendues; vous venés d'assurer à jamais le triomphe de la république, en proclamant les verités immuables contenues dans votre adresse au peuple français; elles seront désormais la seule boussole qui le guidera dans ses démarches comme vous serez constamment son seul point de ralliement et les seuls regulateurs de son opinion et de sa conduite.

Guerre à mort aux tirans, aux fripons et a ces hommes de sang qui ne sçauroient survivre au regne de la justice, seul fondement des républiques; qu'ils tremblent ces hommes qui voudroient continuer le systeme affreux de la terreur. La foudre morale les a deja atteint, celle du peuple sçaura en delivrer le sol de la liberté.

Continués, dignes representans a faire un aussi bon usage du pouvoir dont le peuple vous a revetu, il est sans bornes, comme sa confiance, pulvérisés les hypocrites et les ambitieux; que la vertu et la probité soyent sans cesse à l'ordre du jour et vous aurés dignement rempli l'attente des vrais republicains.

(59) C 324, pl. 1392, p. 25.

(60) C 324, pl. 1392, p. 17.